

# Conditions Générales d'Utilisation (CGU)

du réseau mondial d'artistes « ashoka ritual »

8 août 2026

Les présentes Conditions régissent l'utilisation du réseau mondial d'artistes « ashoka ritual », y compris les sites web, applications, fonctions communautaires et services associés exploités par artist ritual GmbH. Le réseau est conçu comme un réseau culturel privé, transnational et indépendant des États. Cette description exprime son orientation privée ; elle ne place ni le réseau, ni le fournisseur, ni les utilisateurs en dehors du droit applicable.

## Article 1 - Fournisseur, cocontractant et contact

1. Le fournisseur et cocontractant est artist ritual GmbH, Hofrichterstrasse 32, 51067 Cologne, Allemagne, immatriculée à Cologne sous le numéro HRB 92145, n° TVA DE301501077 (« artist ritual », « nous »). Contact : mail@artist-ritual.com.
2. Les présentes Conditions s'appliquent à l'inscription, aux comptes, profils, téléversements, contenus publics et non publics, messages, fonctions communautaires et de collaboration ainsi qu'aux éventuels services supplémentaires payants d'ashoka ritual.
3. Les descriptions de services, règles communautaires, politique de confidentialité et Government Requests Policy s'appliquent en complément. Des conditions particulières prévalent pour le service concerné. Le droit impératif prévaut toujours.

## Article 2 - Portée internationale et droit local impératif

1. Les présentes Conditions sont destinées à un usage international. Le droit allemand est choisi conformément à l'article 24, sans priver les utilisateurs des droits impératifs de consommation, protection des données, propriété intellectuelle, personnalité, travail ou autres droits auxquels il ne peut être valablement renoncé dans leur pays de résidence habituelle ou dans toute autre juridiction impérativement applicable.
2. Aucun contrat privé ne peut écarter la législation souveraine de tous les pays. Lorsque le droit local impose une localisation des données, un accès étatique routinier ou disproportionné, des systèmes d'identification, des interfaces de surveillance, des contrôles de contenu ou d'autres mesures incompatibles de manière substantielle avec les principes d'indépendance et de protection des données d'ashoka ritual, nous pouvons, dans la mesure permise par la loi, refuser l'inscription, limiter des fonctions, géorestreindre ou interrompre le service dans cette juridiction plutôt que de mettre volontairement en place de tels accès.
3. Les utilisateurs sont responsables du respect des lois applicables à leur conduite et à leurs contenus. Nous ne garantissons pas la disponibilité légale de chaque fonction dans chaque pays.

## Article 3 - Éligibilité, âge et création de compte

1. Le service s'adresse principalement aux artistes, professionnels de la création, acteurs culturels et personnes participant à l'art et à la culture. Les personnes physiques âgées d'au moins 18 ans peuvent s'inscrire. Les mineurs ne peuvent utiliser le service que si nous proposons expressément un compte pour mineur et si le consentement légalement requis d'un parent ou représentant légal est obtenu. Le service ne s'adresse pas aux enfants.
2. Les utilisateurs doivent fournir des informations exactes lorsqu'elles sont demandées, maintenir raisonnablement leurs données à jour et protéger mots de passe, codes de récupération et appareils. Les comptes ne peuvent être vendus, transférés ou partagés de façon à contourner la sécurité.
3. Sauf autorisation expresse, une personne physique ne peut détenir qu'un seul compte personnel. Des comptes d'organisation peuvent être proposés aux collectifs d'artistes et organisations privées.

## Article 4 - Exclusion des institutions étatiques et de l'usage officiel

1. Les institutions étatiques ne sont pas admises à s'inscrire ou utiliser ashoka ritual comme participants, titulaires de comptes, destinataires de données, partenaires de recherche ou observateurs institutionnels. Sont notamment visés les gouvernements, ministères, administrations, forces de l'ordre, services de renseignement et de sécurité, forces armées, tribunaux, parquets, entreprises ou médias contrôlés ou principalement financés par l'État et les organismes publics agissant comme bras de l'État, ainsi que leurs mandataires lorsqu'ils agissent à des fins gouvernementales.
2. Les employés de telles institutions ne peuvent utiliser ashoka ritual qu'à titre véritablement privé, sans utiliser leur fonction, autorité, ressources ou mandat et sans collecter d'informations à des fins officielles, gouvernementales, policières, de renseignement, réglementaires, militaires, politiques ou administratives.

3. Les utilisateurs déclarent ne pas utiliser le service pour le compte d'une institution étatique. Le contournement, l'accès officiel dissimulé, l'usage d'intermédiaires ou la collecte au profit d'une institution étatique constituent une violation substantielle pouvant entraîner suspension ou résiliation immédiate.

4. Cette exclusion contractuelle ne peut empêcher une autorité de consulter des informations qu'un utilisateur a volontairement rendues publiques sur l'internet ouvert ni neutraliser un pouvoir légal contraignant. Les demandes de données non publiques relèvent de l'article 12 et de la Government Requests Policy.

## Article 5 - Nature et objet du réseau

1. ashoka ritual permet de présenter des œuvres, se connecter, communiquer, collaborer, découvrir des projets culturels et publier des contributions. Nous ne garantissons aucun résultat déterminé, notamment portée, revenus, ventes, commandes, public, contacts ou réussite artistique.

2. ashoka ritual n'est ni un service public, ni un registre public, ni une plateforme politique, ni un service de sondage, ni un programme affilié à un État. Il n'a pas vocation à exercer des fonctions souveraines, policières, de renseignement, électorales, propagandistes ou de recherche d'opinion publique.

3. Sauf indication expresse, nous ne sommes ni partie, mandataire, galerie, employeur, courtier ni fiduciaire dans les accords conclus entre utilisateurs ou avec des tiers.

## Article 6 - Contenus des utilisateurs et propriété

1. Les utilisateurs conservent leurs droits sur les contenus fournis, sous réserve des droits de tiers et du droit applicable.

2. En téléversant ou publiant un contenu, l'utilisateur accorde à artist ritual, pour la durée et les besoins du service, une licence non exclusive, mondiale et gratuite permettant d'héberger, stocker, reproduire, adapter techniquement, transcoder, mettre en cache, transmettre et rendre accessible ce contenu conformément aux paramètres choisis. Cette licence ne peut être sous-licenciée qu'aux sous-traitants et prestataires techniques nécessaires au fonctionnement du service.

3. Cette licence ne nous autorise pas à vendre le contenu, l'utiliser pour une publicité externe, entraîner des modèles génératifs d'IA à usage général, le concéder pour des études d'opinion ou le fournir à des institutions étatiques, sauf consentement spécifique, séparé et exprès de l'utilisateur ou obligation légale contraignante.

4. La licence prend fin à la suppression du contenu ou du compte, sauf pour les sauvegardes techniquement nécessaires pendant une durée limitée, les preuves nécessaires à la défense de droits, les obligations légales de conservation et les copies légalement conservées de manière indépendante par d'autres utilisateurs. Les copies conservées ne sont pas utilisées à de nouvelles fins commerciales.

## Article 7 - Droits requis et respect des tiers

1. Les utilisateurs ne peuvent publier que des contenus pour lesquels ils disposent des droits d'auteur, marques, droits de la personnalité, vie privée, image, droits voisins et autres autorisations nécessaires.

2. Les contenus ne doivent pas révéler illégalement les informations privées, images intimes, informations confidentielles ou secrets d'affaires d'autrui. Les autorisations nécessaires doivent être obtenues.

3. Les réclamations relatives à des atteintes aux droits peuvent être adressées à mail@artist-ritual.com avec identification suffisante du droit, du contenu concerné et du fondement juridique.

## Article 8 - Contenus et comportements interdits

1. Sont interdits notamment les menaces illicites, harcèlement, traque, fraude, exploitation, images intimes non consenties, contenus d'abus sexuels sur mineurs, discrimination illicite, incitation à la violence, usurpation malveillante, logiciels malveillants, vol d'identifiants, spam ou commerce de biens ou services illicites.

2. Il est interdit d'entraver la sécurité ou le fonctionnement, contourner les contrôles d'accès, tester sans autorisation, surcharger l'infrastructure, diffuser du code malveillant ou collecter systématiquement des identifiants ou données non publiques.

3. Un traitement artistique, documentaire, journalistique ou critique de sujets difficiles n'est pas interdit du seul fait qu'il montre un comportement illicite ou choquant ; sont notamment pris en compte la légalité, le contexte, la finalité, les droits des personnes concernées et les risques de sécurité.

## Article 9 - Exclusion totale des études d'opinion publiques ou privées

1. Les données et contenus d'utilisateurs ne peuvent être collectés, concédés, vendus, analysés ou autrement utilisés via ashoka ritual pour des études d'opinion gouvernementales ou commandées par des acteurs privés, analyses de sentiment politique, analyses électorales ou de campagne, mesure de propagande, classification idéologique, notation de contrôle social, profilage psychométrique, modélisation d'influence sur la population ou recherches comparables sur les opinions politiques, sociales, religieuses ou culturelles.

2. Cette interdiction s'applique à artist ritual, aux utilisateurs, clients, sous-traitants, annonceurs, chercheurs et autres tiers, y compris aux jeux de données qualifiés de recherche lorsqu'ils permettent raisonnablement de profiler des individus, groupes, communautés ou scènes culturelles.

3. Les analyses opérationnelles autorisées sont limitées à la sécurité, fiabilité, prévention de la fraude, facturation, support et amélioration du produit et doivent, autant que raisonnablement possible, utiliser des données agrégées ou désidentifiées qui ne servent pas à inférer des opinions politiques, idéologiques ou comparables.

## Article 10 - Scraping, reconnaissance faciale, courtiers en données et entraînement IA

1. L'accès automatisé, scraping, crawling, collecte de masse ou réplique de données utilisateur est interdit sans autorisation écrite expresse ou interface documentée prévue à cette fin.

2. Les données utilisateur ne peuvent servir à créer ou enrichir des dossiers de courtiers en données, systèmes de reconnaissance faciale ou biométrique, listes de surveillance, graphes sociaux à finalité gouvernementale ou politique, ni jeux de données d'entraînement pour des modèles d'IA générale ou modèles de fondation sans autorisation séparée et expresse des titulaires de droits et, le cas échéant, des personnes concernées.

3. L'indexation par les moteurs de recherche de contenus volontairement publics peut se produire lorsqu'elle est techniquement activée. Les utilisateurs ne doivent pas publier publiquement des informations qu'ils souhaitent garder non publiques.

## Article 11 - Modération, signalements et recours

1. Nous pouvons réduire la visibilité, supprimer un contenu, limiter des fonctions, suspendre une monétisation, suspendre ou clôturer un compte lorsque cela est raisonnablement nécessaire pour appliquer les Conditions, protéger les utilisateurs ou systèmes, respecter la loi ou traiter un signalement suffisamment motivé.

2. La modération peut combiner revue humaine et signaux automatisés pour le spam, malware, abus répétés, sécurité ou tri initial. Lorsque la loi l'exige, les décisions importantes sont soumises à un contrôle humain et ne reposent pas exclusivement sur des moyens automatisés.

3. Nous mettons à disposition un mécanisme électronique de signalement de contenus prétendument illicites. Les signalements doivent identifier le contenu précis, exposer l'illicéité alléguée et fournir des informations et justificatifs suffisants. Ils sont traités de façon diligente, objective, non arbitraire et dans un délai approprié.

4. Lorsque le Digital Services Act (DSA) s'applique, les utilisateurs concernés reçoivent une motivation claire des restrictions couvertes et des informations sur les voies de recours. Lorsque la loi l'impose aux plateformes en ligne, un mécanisme interne de réclamation électronique gratuit est disponible pendant au moins six mois après la décision, sans préjudice du règlement extrajudiciaire certifié ou des recours judiciaires.

5. Nous pouvons agir immédiatement sans préavis si un délai crée un risque de sécurité, facilite un abus grave, viole la loi ou compromet une ordonnance contraignante. Les motifs sont communiqués ensuite lorsque cela est licite et approprié.

## Article 12 - Indépendance étatique, absence de coopération volontaire et résistance juridique maximale

1. artist ritual ne coopère pas volontairement avec des institutions étatiques pour identifier des utilisateurs, analyser des profils, surveiller des communautés artistiques, cartographier des relations, évaluer des opinions ou rendre des bases de données utilisables à des fins gouvernementales.

2. Nous ne participons pas volontairement à des programmes publics de partage de données, partenariats de renseignement, programmes de surveillance, projets d'influence politique ou dispositifs similaires impliquant des données utilisateur. Nous ne fournissons ni interface spéciale, ni accès permanent, ni backdoor, ni outil de recherche privilégié aux autorités.

3. Toute divulgation légalement imposée est traitée comme exécution contrainte et non comme coopération volontaire. Nous vérifions compétence, base juridique, authenticité, précision, nécessité et proportionnalité ; contestons ou limitons les demandes défectueuses ou excessives ; ne divulguons que le minimum juridiquement requis et sous notre contrôle ; et contestons les demandes lorsqu'il existe une base juridique raisonnable.

4. Lorsque la loi le permet, nous informons l'utilisateur avant la divulgation ou dès la fin d'une interdiction de notification. La Government Requests Policy, incorporée aux présentes Conditions dans la mesure où elle confère des protections contractuelles aux utilisateurs, précise ces engagements.

5. Rien ne nous oblige à violer une obligation finale, contraignante et exécutoire lorsqu'aucun recours licite n'est plus disponible. Les obligations impératives, y compris certains signalements de menaces graves à la vie ou à la sécurité, restent applicables.

## Article 13 - Vie privée, confidentialité et minimisation

1. Les données personnelles sont traitées conformément à la politique de confidentialité et au droit applicable. Nous appliquons limitation des finalités, minimisation, limitation de conservation, sécurité et protection des données dès la conception.

2. Les contenus non publics, y compris les messages directs lorsqu'ils sont proposés, sont confidentiels. L'accès du personnel est limité à ce qui est raisonnablement nécessaire pour le support, la sécurité, la prévention des abus, la conformité juridique et l'exploitation, avec contrôle d'accès et obligations de confidentialité.

3. Nous ne vendons ni ne louons de données personnelles ou contenus utilisateur. Les transferts internationaux reposent sur un mécanisme juridique applicable et des garanties adaptées au risque et à la destination.

4. Nous cherchons à ne conserver les données de compte et d'activité que pendant la durée nécessaire aux finalités indiquées, à la sécurité, au règlement des litiges et aux obligations légales. Des durées plus précises peuvent figurer dans la politique de confidentialité.

## Article 14 - Sécurité et garanties techniques

1. Nous appliquons des mesures techniques et organisationnelles raisonnables adaptées au service et au risque. Aucun service en ligne ne peut garantir une sécurité absolue ou une disponibilité permanente.

2. Nous n'affaiblissons pas délibérément la sécurité, ne créons pas de backdoor ni de séquestre gouvernemental de clés pour permettre l'accès étatique. Cela ne signifie pas que chaque catégorie de données est chiffrée de bout en bout ou techniquement inaccessible pour nous.

3. Les utilisateurs doivent prendre des mesures de sécurité raisonnables et nous signaler rapidement toute compromission suspectée du compte.

## Article 15 - Disponibilité, modifications et maintenance

1. Nous visons une disponibilité fiable sans garantir un fonctionnement ininterrompu ou exempt d'erreurs. Maintenance, incidents de sécurité, pannes de tiers, restrictions juridiques et force majeure peuvent entraîner des interruptions.

2. Nous pouvons développer, modifier ou supprimer des fonctions pour des motifs légitimes tels que sécurité, droit, évolution technique, besoins des utilisateurs ou viabilité économique. Les droits impératifs relatifs aux services numériques restent intacts. Une modification portant un préjudice matériel à un service numérique continu fourni à un consommateur donnera lieu aux informations et droits de résiliation exigés par la loi.

## Article 16 - Services payants, prix et droits des consommateurs

1. Si des services payants sont proposés, prix, période de facturation, taxes, périmètre, renouvellement et moyens de paiement sont indiqués avant achat. Le paiement peut être traité par un tiers selon ses propres conditions.

2. Les droits impératifs des consommateurs, notamment conformité, recours, mises à jour, résiliation, rétractation et règles d'abonnement, demeurent applicables. Les consommateurs UE/EEE reçoivent les informations de rétractation requises pour le service concerné au moment de la commande ou sur support durable. Si l'exécution immédiate est demandée pendant un délai de rétractation, nous recueillons les consentements ou reconnaissances exigés.

3. Sauf indication contraire, le réseau de base est gratuit. La fourniture de données personnelles n'emporte aucune renonciation aux droits légaux applicables aux services numériques fournis en contrepartie de données personnelles.

## Article 17 - Résiliation par l'utilisateur, suppression et export

1. L'utilisateur peut résilier à tout moment en supprimant son compte ou par tout autre moyen de résiliation proposé. Les abonnements payants restent soumis aux règles de facturation clairement annoncées et aux droits impératifs.

2. Avant suppression, l'utilisateur doit exporter les contenus nécessaires lorsque cette fonction existe. Une restauration après suppression peut être impossible.

## Article 18 - Suspension et résiliation par artist ritual

1. Nous pouvons limiter ou suspendre temporairement un compte en cas de suspicion de violation, risque de sécurité ou examen en cours. Une résiliation peut intervenir en cas de violation grave ou répétée, comportement illicite, abus, contournement de l'exclusion des institutions étatiques, risque de sécurité majeur ou défaut de paiement.

2. Sauf nécessité d'action immédiate, nous appliquons des mesures proportionnées en tenant compte de la gravité, fréquence, intention, impact et avertissements antérieurs. Les droits impératifs à notification, motivation et recours demeurent applicables.

## Article 19 - Services et liens de tiers

1. Le service peut inclure des liens, contenus intégrés ou intégrations de tiers. Nous ne contrôlons pas les services tiers et ne sommes pas responsables de leur disponibilité, contenu ou traitement indépendant de données sauf disposition légale contraire.

2. Les utilisateurs doivent examiner les conditions et informations de confidentialité des tiers.

## Article 20 - Propriété intellectuelle de la plateforme

1. Logiciels, design, marques, bases de données, contenus éditoriaux et autres éléments fournis par artist ritual ou ses concédants sont protégés. Aucun droit n'est accordé au-delà du droit limité d'utiliser le service conformément aux présentes Conditions.
2. « ashoka ritual » et les signes associés ne peuvent être utilisés de façon à suggérer faussement une recommandation, un partenariat ou un statut officiel.

## Article 21 - Responsabilité

1. artist ritual répond sans limitation du dol et de la faute lourde, des atteintes à la vie, au corps ou à la santé, de la dissimulation frauduleuse, des garanties expressément assumées et de toute responsabilité que la loi interdit d'exclure, y compris la responsabilité obligatoire du fait des produits lorsqu'elle s'applique.
2. En cas de négligence légère et lorsque le droit allemand s'applique, nous ne répondons que de la violation d'une obligation contractuelle essentielle et du dommage typique et prévisible.
3. Dans la mesure permise par la loi, nous ne sommes pas responsables des contenus utilisateur, actes indépendants des utilisateurs, services externes, résultats artistiques ou commerciaux ou événements hors de notre contrôle raisonnable. Les droits impératifs des consommateurs et responsabilités non excluables demeurent intacts.

## Article 22 - Garantie contre les réclamations dues à une faute de l'utilisateur

1. Dans la mesure permise par la loi, un utilisateur ayant fautivement violé les présentes Conditions ou les droits de tiers rembourse à artist ritual les pertes raisonnables et frais nécessaires de défense résultant de réclamations fondées imputables à cette violation.
2. Cette obligation ne s'applique pas lorsque l'utilisateur n'est pas responsable ou lorsque le droit impératif de la consommation l'exclut ou la limite.

## Article 23 - Communications et notifications électroniques

1. Les notifications contractuelles et juridiques peuvent être envoyées par e-mail, message dans le service ou autre moyen électronique durable lorsque la loi le permet. Les utilisateurs doivent maintenir leurs coordonnées raisonnablement à jour.
2. La signification formelle d'actes d'autorités ou de tribunaux doit respecter la Government Requests Policy et la loi applicable ; les canaux de support ordinaires ne constituent ni acceptation de compétence ni renonciation aux formalités de signification.

## Article 24 - Droit applicable et juridiction

1. Le droit allemand s'applique, à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur la vente internationale de marchandises, dans la mesure où un choix de loi est autorisé.
2. Pour un consommateur, ce choix ne le prive pas de la protection des dispositions impératives qui s'appliqueraient en l'absence de choix, notamment celles de son pays de résidence habituelle lorsqu'elles sont applicables.
3. Pour les commerçants, personnes morales de droit public et fonds spéciaux de droit public, Cologne, Allemagne, est le for exclusif dans la mesure permise par la loi. Les fors des consommateurs sont régis par le droit impératif.

## Article 25 - Règlement des litiges et recours de plateforme

1. Nous privilégions une résolution directe via le support. Nous ne participons à une procédure de médiation de consommation que si la loi l'impose ou si nous l'acceptons expressément.
2. L'ancienne plateforme européenne de règlement en ligne des litiges a été supprimée et n'est plus indiquée comme canal de recours.
3. Lorsque le DSA s'applique, les droits au mécanisme interne de réclamation, au règlement extrajudiciaire certifié et au recours judiciaire restent intacts.

## Article 26 - Modifications des Conditions

1. Nous pouvons modifier les Conditions pour des motifs légitimes, notamment évolution de la loi, sécurité, fonctions, modèle économique ou clarification. Les droits acquis ne sont pas supprimés rétroactivement.
2. Les changements importants sont annoncés avec un préavis raisonnable lorsque la loi l'exige. Lorsque le consentement est requis, il sera demandé. L'utilisateur peut résilier avant l'entrée en vigueur d'un changement matériel qu'il n'accepte pas, sous réserve du droit impératif.

## **Article 27 - Versions linguistiques, divisibilité et absence de renonciation**

1. Nous pouvons proposer plusieurs versions linguistiques, destinées à avoir le même sens substantiel. Aucune version ne vise à réduire les droits impératifs. En cas d'écart, l'interprétation doit préserver au maximum licite les protections de l'utilisateur et l'indépendance à l'égard des États ; toute exigence linguistique ou interprétative impérative prévaut.
2. Si une clause est invalide ou inapplicable, les autres restent applicables dans la mesure permise par la loi. Une clause invalide n'est pas automatiquement remplacée par une obligation plus lourde pour l'utilisateur ; le droit applicable détermine l'effet approprié.
3. Le défaut d'application ponctuel d'une clause ne vaut pas renonciation générale.

## **Article 28 - Contact**

artist ritual GmbH

Hofrichterstrasse 32

51067 Cologne

Allemagne

E-mail : [mail@artist-ritual.com](mailto:mail@artist-ritual.com)

Les demandes gouvernementales ou de forces de l'ordre doivent être envoyées à la même adresse avec l'objet « Government Request » et respecter la Government Requests Policy.